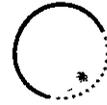




Bureau de Coopération  
Economique du Pacifique Sud



Commission du Pacifique Sud



Commission Economique &  
Sociale pour l'Asie et le Pacifique



Programme des Nations  
Unies pour l'Environnement

---

## Programme Regional Océanien de l'Environnement

---

**SPREP/Rapport National 1**

**Original: Anglais**

**RAPPORT NATIONAL No.1**

**SAMOA AMERICAINES**

**Commission du Pacifique Sud  
Nouméa, Nouvelle-Calédonie  
Juillet 1980**

SFC Library  
  
40506  
Bibliothèque CPS

ORIGINAL : ANGLAIS

PROGRAMME REGIONAL OCEANIEEN DE L'ENVIRONNEMENT

Nouméa, Nouvelle-Calédonie

SAMOA AMERICAINES

RAPPORT NATIONAL

(traduit sous contrat)

PROGRAMME REGIONAL OCEANIEN DE L'ENVIRONNEMENTSAMOA AMERICAINESRapport National

Proposé par:

Les Membres Consultatifs de la Commission du Pacifique Sud:

Robert Ridell, Directeur adjoint des Etudes de Développement, Univ. de Cambridge.

Suliana Siwatibau, ex-membre de l'Université du Pacifique Sud, Suva.

Examiné et recommandé par la Commission de la Qualité de l'Environnement, Gouvernement des Samoa Américaines, au Gouverneur des Samoa Américaines.

SECTION A LA POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT ET SA MISE EN OEUVRE (Conclusions)

## POLITIQUE

1 Le Gouvernement des Samoa Américaines (GSA) est maintenant en possession du Plan de Développement Economique 1979-1984 (PDE). Il disposera bientôt également d'un document d'accompagnement, le Plan de Qualité de la Vie (PQV). Le Plan d'Aménagement du Littoral (PAL), récemment établi, a été approuvé par le GSA et entre en vigueur à partir du 1er septembre 1980, mais n'a pas encore reçu l'agrément (escompté) du gouvernement fédéral. La réunion du PDE et du PQV forme le Plan de Développement global des Samoa Américaines, tandis que le PAL est un programme subventionné par le gouvernement fédéral, complémentaire au Plan de Développement Economique et couvrant l'ensemble du territoire.

2 Le Plan de Développement Economique reflète la politique gouvernementale en matière de planification économique. La politique concernant la planification sociale sera exposée dans le Plan de Qualité de la Vie en préparation. En ce qui concerne la politique et les propositions d'aménagement du territoire, elles sont présentées dans le Plan d'Aménagement du Littoral. Tous les grands projets et les travaux publics doivent être conformes au règlement de la BOCA (Conférence américaine des responsables de la construction) et être conçus par des ingénieurs ou des architectes diplômés. La politique gouvernementale en matière d'agriculture et de pêche, qui traduit une orientation vers l'autosuffisance et l'indépendance, relève des ministères compétents et est exposée dans le Plan de Développement Economique. D'autre part, une

nouvelle initiative en matière de politique énergétique, résumée dans un compte-rendu du Lieutenant Gouverneur Tufele Li'a à la Commission du Sénat chargée des Ressources Énergétiques et Besoins Énergétiques dans les Zones Insulaires du Pacifique donne le ton de la politique énergétique.

3 En ce qui concerne l'aménagement sur une base territoriale, des directives relatives à l'aménagement rural ont été énoncées dans le Plan d'Aménagement du Littoral au sein du Ministère de l'Agriculture. Les îles extérieures sont toujours prises en considération dans les études et propositions émanant de Tutuila. Quant à la politique du gouvernement en matière d'urbanisme, elle n'est pas totalement claire; il existe toutefois un plan de zonage, d'une utilité limitée.

4 Les priorités fixées par le gouvernement dans les domaines ci-dessus (paragraphe 1 à 3) résultent principalement d'un désir de "samoanisation" et de plus grande indépendance économique.

#### LEGISLATION

5 La Loi d'Etat sur l'Eau Potable, la Loi sur le Contrôle de la Pollution des Eaux, le Règlement Sanitaire Samoan, et les textes sur lesquels s'appuie la Commission de la Qualité de l'Environnement forment la législation sur l'environnement. Ces textes législatifs établis par le GSA sont complétés par la législation fédérale, qui comprend essentiellement la Loi sur les Espèces en voie de Disparition (pas d'inventaire), la Loi sur l'Aménagement du Littoral, la Loi Fédérale sur la Pollution des Eaux, et la Loi sur les Pesticides (FIFRA - loi fédérale sur les insecticides, fongicides, et rodenticides).

6 La législation traditionnelle se compose d'un vaste ensemble de traditions et droits oraux contenant des dispositions relatives à l'environnement dans le cadre de la vie samoane traditionnelle.

7 Aucune convention connue sur l'environnement n'a été passée par le GSA en dehors des accords fédéraux, dont certains peuvent être appliqués aux Samoa Américaines.

8 Le GSA serait heureux de recevoir toute information sur les autres conventions spécifiques à la région du Pacifique Sud.

#### PLANIFICATION

9 Les facteurs d'environnement sont pris en compte dans la planification économique (voir paragraphes 1 et 2 ci-dessus).

10 Il existe plusieurs études sur l'exploitation du sol, les ressources, et l'eau. Elles seront utilisées pour la réalisation de l'Atlas du Littoral, dans le cadre du Plan d'Aménagement du Littoral, et qui couvre tout le territoire.

11 Les informations mentionnées au paragraphe précédent et qui figureront dans l'Atlas du Littoral seront utilisées pour l'aménagement du territoire.

12 Des études de l'environnement doivent être réalisées sous la forme de Rapports d'Impact sur l'Environnement pour les projets impliquant une subvention fédérale, mais ce n'est pas toujours le cas. Le Plan d'Aménagement du Littoral réinstaurera et remettra en vigueur les procédures d'étude de l'environnement. Ce type d'étude est effectué par les services locaux, avec le concours des de l'administration fédérale.

13 Le Gouvernement des Samoa Américaine ne rencontre pas de problèmes de planification, bien qu'il se charge de la mise en oeuvre et de l'application de la politique de planification.

#### ADMINISTRATION

14 La politique de l'environnement est gérée par la Commission de la Qualité de l'Environnement, avec des contrôles au niveau des Ministères de la Santé Publique, des Travaux Publics, de la Sécurité Publique, des Parcs et des Loisirs, de l'Agriculture, et des Affaires Intérieures. L'intervention fédérale se fait généralement par l'intermédiaire des garde-côtes et du Génie Militaire.

15 La politique de l'environnement est bien appliquée dans certains secteurs (par ex. en ce qui concerne le contrôle de la pureté de l'eau potable), mais des points faibles apparaissent dans d'autres domaines.

16 Le personnel technique chargé des études de l'environnement est parfaitement adapté.

17 Le personnel technique chargé des projets d'aménagement du territoire est lui aussi bien adapté.

18 De nombreux Ministères et Services sont concernés par les travaux de planification, et leur coordination représente un problème. Le Plan d'Aménagement du Littoral mentionne ces imperfections et a pour but de les réduire plutôt que de les aggraver.

#### SECTION B ETUDES (Conclusions)

#### PRINCIPAUX PROBLEMES D'ENVIRONNEMENT

19 Les dommages causés à l'environnement dans le cadre des principaux projets d'aménagement (en construction) peuvent être très clairement identifiés actuellement dans le cas de la construction de routes, qui entraîne des problèmes de remise en état des zones de déblai et de remblai, ou d'étouffement des coraux par les détritits et la vase.

20 Les problèmes d'environnement qui se posent dans les zones urbaines sont principalement limités au centre des villes, où l'on constate le rejet de déchets non dégradables, le mauvais fonctionnement des fosses septiques, l'engorgement de la circulation et la dégradation de la qualité de l'air. Les odeurs, les effluents emportés par les eaux et les boues venant des deux conserveries de poisson constituent également des nuisances.

- 21 Les principaux problèmes écologiques des zones rurales comprendraient (comme dans les zones urbaines) le rejet des déchets non dégradables et des automobiles abandonnées, la surveillance du déplacement du cheptel, une importante population de chiens errants, et un certain degré de négligence des ressources du sol résultant de mauvaises pratiques agricoles.
- 22 Dans les eaux côtières, l'érosion du littoral due à une mauvaise protection contre le choc des vagues a détruit, dans le passé, des parties importantes de l'étroite plate-forme côtière. Il convient également de mentionner l'empoisonnement des poissons et la pêche aux explosifs, qui ont entraîné une réduction de la variété des espèces de poissons. Le problème de la maîtrise des marées noires et de la modification du profil côtier résultant de pratiques de régénération anormales, dont le remblayage du sol au moyen d'ordures, se pose également. Les effets de la destruction effrénée des limites extérieures des 90 hectares de mangrove et des zones de mouille du milieu marin côtier constituent d'autre part un problème qui demande à être examiné.
- 23 Il n'existe pas de pressions extérieures connues sur les Samoa Américaines qui entraîneraient la dégradation de l'environnement par une exploitation destructrice des ressources ou par le rejet de déchets toxiques.

#### RECHERCHE ET SURVEILLANCE

- 24 Une surveillance régulière est entreprise dans le cadre du contrôle de l'eau potable et de la qualité des eaux du milieu, qui sont soumises à un contrôle mensuel. Quatre permis principaux ont été délivrés en vertu du Système National Anti-Pollution, à savoir aux deux conserveries et aux stations d'évacuation des eaux usées. Deux permis de moindre importance ont été délivrés aux Chemins de fer de la Marine (Marine Railway) et au dépôt de pétrole Chevron.
- 25 Certains problèmes présumés demandant une étude plus approfondie nécessitent le prélèvement par quadrillage, dans le port de Pago Pago, des déchets rejetés dans les eaux par les conserveries, et la surveillance de l'épandage à la surface du sol des boues des conserveries du point de vue de son effet sur les couches aquifères adjacentes.
- 26 De nouvelles opérations de mesure et la surveillance des modifications de l'environnement sont nécessaires à l'étude de l'écologie marine côtière dans le temps, de la qualité de l'air dans la zone du port, et à la surveillance, à laquelle il a déjà été fait allusion, des eaux du port de Pago Pago.
- 27 Bien que les études précédemment mentionnées ne soient pas toutes en cours, l'assistance fédérale peut généralement être demandée, notamment depuis la mise en place du Plan d'Aménagement du Littoral.

SECTION C      GESTION (Conclusions)

## ETAT DES RESSOURCES

- 28      a) Les sols - La qualité des sols est probablement en net déclin depuis la deuxième guerre mondiale, du fait de mauvaises pratiques horticoles et d'un usage inconsidéré, dans le passé, de pesticides et d'herbicides.
- b) L'eau - La pureté de l'eau est soumise à une surveillance très stricte, et les conditions de captage des eaux souterraines, ainsi que le réservoir d'alimentation et le système de désinfection ont été nettement améliorés. Les réseaux de distribution de l'Etat desservent plus de la moitié de la population avec un niveau de pureté élevé.
- c) Les cultures - L'intérêt pour l'agriculture a décliné depuis la deuxième guerre mondiale et la production végétale a diminué. Cette baisse de l'importance de l'agriculture est due à l'existence d'autres possibilités d'emploi dans les Samoa Américaines (dans les conserveries) et aux Etats-Unis. La capacité de production végétale n'est cependant pas compromise et la production potentielle pourrait, sans aucun doute, être supérieure aux productions jamais obtenues jusqu'ici.
- d) L'élevage - La production de porcs et de poulets est en augmentation par suite de l'encouragement et de l'assistance directs de l'Etat.
- e) Les mangliers - Le principal peuplement de mangliers se trouve dans la zone du lagon de Pala, qui est dans un état écologique critique et a été désignée, de ce fait, comme zone demandant une attention particulière dans le cadre du PAL.
- f) Les récifs et les lagons - Les régions côtières ont été assez considérablement dégradées en raison de la pollution, de l'étouffement des coraux, de la pêche aux explosifs et de l'empoisonnement des poissons, notamment dans le port de Pago Pago, dans le lagon de Pala et dans les passes les plus peuplées.
- g) La pêche - Il est probable que si les variétés de poissons ont diminué, la quantité de biomasse, elle, n'a pas changé. Les villageois considèrent la pêche côtière de loisir comme une activité traditionnelle importante, et 15% environ (300 tonnes) de la consommation de poisson provient de cette activité. Les pêcheurs qui s'y adonnent dans les récifs prétendent qu'ils ne prennent pas autant de poisson qu'ils le désirent, ou pas autant qu'autrefois; on peut en déduire que les zones des récifs ont été surexploitées.
- h) Protection, Parcs et Réserves - Le nouveau Plan d'Aménagement du Littoral et le Plan d'Ensemble Territorial d'Aménagement de la Nature 1980-85 ont mis en place un système global de parcs (naturels et aménagés), et de réserves forestières et naturelles.
- Les îles comportent sept amers nationaux et trois zones protégées.

i) Espèces en voie de disparition - Aucun inventaire n'a été dressé.

j) Ressources locales en énergie - Il n'existe pas de ressources de combustible fossile. Des recherches sont en cours pour capter l'énergie solaire directe, l'énergie éolienne, la petite énergie hydraulique, la chaleur perdue, l'énergie de la houle, ainsi que les énergies océano-thermique, géothermique, et tirée de la biomasse.

k) Minerais - Aucun minerai n'est extrait pour l'exportation, et l'activité minière locale se limite à l'extraction de pierres et au dragage du sable, qui est maintenant règlementé de façon très stricte.

l) Ressources humaines - Des conditions satisfaisantes au niveau local sont obtenues en ce qui concerne la pureté de l'eau, la qualité du logement, la médecine curative et préventive, et l'emploi. Des installations sportives et de loisir sont prévues dans le Plan d'Ensemble Territorial d'Aménagement de la Nature. Il se pose un problème de troubles du métabolisme résultant d'un déséquilibre nutritionnel, qui se traduit également par l'enbompoint; ce problème est d'ailleurs aggravé par le tabagisme. Il a également été noté qu'il se produit une émigration importante des Samoans orientaux (plus de la moitié vivent maintenant hors de ces îles) et une immigration concomitante en provenance d'autres îles du Pacifique (les Samoa occidentales, Tonga, les îles Fidji).

m) Infrastructure - Satisfaisante dans l'ensemble. Le service de transport est assuré efficacement par le secteur privé. Les routes, les services publics et administratifs, d'une qualité élevée, sont pris en charge par l'Etat.

#### PRINCIPALES TENDANCES DE DEVELOPPEMENT

- 29 L'implantation de la population s'étend rapidement sur la surface limitée du territoire, processus qui s'est considérablement accéléré depuis la deuxième guerre mondiale. Le régime traditionnel de propriété communautaire de la terre favorise cette expansion de faible densité mais entrave l'expansion de l'Etat, du commerce, et de l'industrie.
- 30 Le Plan de Développement Economique préconise la diversification industrielle, mais les conserveries de poisson sont actuellement les principales entreprises industrielles. Elles sont limitées par la faible superficie du territoire et engendre une pollution atmosphérique nauséabonde et inesthétique indésirable. Elles forcent la capacité d'absorption des eaux du port, et rencontrent des problèmes de rejet de leurs boues concentrées.
- 31 L'agriculture est relativement stable mais, comme il a déjà été dit, il se produit un certain délaissement des cultures qui, si elles étaient relancées, pourraient atteindre des niveaux de production supérieurs aux niveaux antérieurs. (Il a d'ailleurs été noté que certains aliments de base, comme les bananes et le taro, étaient désormais importés alors qu'ils étaient autrefois cultivés sur place).

32 Aucune proposition connue n'a été faite pour le développement de la forêt. Selon toute probabilité, l'exploitation forestière sur les pentes abruptes serait nuisible à l'environnement.

33 La situation de la pêche côtière a été indiquée au paragraphe 28 f-g ci-dessus. Il existe de toute évidence une demande pour le développement de la pêche côtière de loisir et de consommation, laquelle est actuellement étudiée pour déterminer s'il est nécessaire d'établir des règlements d'organisation. L'aquaculture, dans le lagon de Pala, a été entravée par les problèmes d'environnement et d'administration.

#### APPROCHES STRUCTURELLES

34 La zone côtière a été, dans son ensemble, planifiée en vue d'une administration intégrée (voir paragraphes 1-18, SECTION A).

35 Un Plan de Secours d'Urgence a été établi pour pouvoir faire face aux pénuries d'eau, aux ouragans, aux raz de marée, aux pénuries de combustible, aux disettes, etc..

36 Le gouvernement se penche également sur l'organisation de secours régionaux pour pouvoir maîtriser les marées noires et autres catastrophes.

37 Il n'existe aucune politique explicite en matière de démographie, et les rapports entre le peuplement et les possibilités d'accueil du terrain ne sont pas chiffrés. (Il existe bien un programme de Contrôle des Naissances, mais il met l'accent essentiellement sur l'espacement entre les naissances plutôt que sur la limitation des naissances). Si l'on considère le fait que près de la moitié de la population réside hors des îles, bien qu'incitée au retour (notamment lors de la retraite), le rapport hommes/terre est en situation de déséquilibre potentiel grave.

38 Des propositions générales concernant l'occupation des sols et le zonage ont été avancées, mais aucun plan spécifique n'est en cours de réalisation. Ce processus est compliqué par le régime foncier traditionnel.

39 Des plans ont été établis pour la réhabilitation de l'environnement du Port de Pago Pago et du lagon de Pala, mais cela risque de marquer le début d'une dure bataille contre l'expansion industrielle et économique. Les digues sont en cours de réfection, à grands frais, le long de certaines portions de la côte érodée, et les zones de remblayage sanitaires sont remises en état.

#### SECTION D MESURES NATIONALES NECESSAIRES (Recommandations)

##### NOUVELLES MESURES

40 Il n'est pas jugé nécessaire de créer de nouvelles structures gouvernementales, ou de nouveaux organismes, chargés des problèmes de l'environnement. Le Plan d'Aménagement du Littoral, le Plan de Qualité de la Vie, et le Plan d'Ensemble Territorial d'Aménagement de la Nature comportent des dispositions générales concernant la planification de l'occupation des sols, la préservation des ressources, la lutte contre la pollution et la protection de l'environnement.

- 41 Des mesures de prévention concernant les nouveaux problèmes devront être prises si les conserveries de poisson s'agrandissent encore. Il n'est pas nécessaire de mettre en place de nouveaux mécanismes de détection, chacun étant conscient de la nécessité d'exercer une surveillance et la législation en vigueur étant bonne, mais certains problèmes font envisager l'application de normes pour l'environnement.

## NECESSITE

42 Enseignement

a) Ecoles. Des classes de science biologique tant au niveau élémentaire que secondaire comprennent des cours d'écologie: collectivités, chaînes alimentaires, etc.. Des cours sur la protection seront organisés prochainement. Une approche favorisant la curiosité et l'appréciation de l'environnement est encouragée.

b) Public. Des programmes d'information au public concernant la protection du milieu et l'environnement sont établis par différents Ministères selon leur champ d'activité. Les Ministères de l'Agriculture, de la Santé Publique, de la Sécurité Publique, et de l'Energie ont mis en place des programmes à long terme, et les Ministères des Ressources Marines et des Parcs et Loisirs envisagent d'élaborer les leurs dans un proche avenir. Les programmes publics existants recourent aussi bien à la télévision, à la documentation et aux affiches qu'aux discussions avec les collectivités locales. Les besoins en programmes ou en matériel n'ont pas été exprimés.

c) Planification. Les responsables pédagogiques des Samoa Américaines aimeraient recevoir des programmes et des matériels mis au point par la Commission du Pacifique Sud et souhaiteraient être mieux informés de l'évolution de l'enseignement en matière d'environnement, dans l'ensemble de la région.

43 Personnel

Des spécialistes étrangers sont disponibles, mais des problèmes se posent quant au recrutement local. Les diplômés samoans dans le domaine de l'environnement, en particulier, sont peu nombreux, et il est difficile de les faire revenir des Etats-Unis où ils reçoivent leur formation. Une solution consisterait à assortir les bourses de formation de dispositions contractuelles par lesquelles les candidats devraient revenir au service du gouvernement des Samoa Américaines pendant une période convenue, sous réserve de la non-restitution par le gouvernement d'une caution en cas d'infraction à des dispositions.

Il est nécessaire que de plus amples informations soient diffusées quant au respect de l'environnement; il est prévu que cela se fasse en accord avec l'EPA (Ministère de l'environnement américain). Encore une fois, il faut, dans le cadre d'une analyse judicieuse, qu'un plus grand nombre de diplômés de l'enseignement supérieur et de surveillants des Samoa Américaines soient formés sous contrat. De même, il est indispensable, avec l'assistance de planificateurs et d'administrateurs de l'environnement, que des stagiaires samoans assurent la succession du personnel étranger actuellement en place. En ce qui concerne les spécialistes de l'environnement et les chercheurs spécialisés, l'attitude du gouvernement des Samoa Américaines consiste généralement à faire appel aux services des Etats-Unis, bien qu'il se dise désireux de profiter des services fournis sous les auspices de la Commission du Pacifique Sud.

44 Installations et Equipement

La nécessité de disposer d'un important laboratoire pour l'environnement destiné à compléter le Plan d'Aménagement du Littoral et le Plan de la Qualité de la Vie a été déterminée. Il faudrait également centraliser les rapports officiels et universitaires sur les découvertes en matière de sciences sociales et naturelles. Il n'est pas possible de partager des installations financées par les Etats-Unis avec d'autres gouvernements, bien que le gouvernement des Samoa Américaines soit disposé à établir des liens avec d'autres gouvernements des îles du Pacifique dans un esprit de coopération régionale.

45 Spécialistes extérieurs

Le gouvernement des Samoa Américaines considère qu'il peut toujours faire appel à l'assistance fédérale. Il a établi des liens avec l'EPA (voir paragraphe 44 ci-dessus).

46 Information

Un grand nombre des études, rapports et travaux existants a été énuméré dans les SECTIONS A, B, et C du présent rapport. Ils peuvent être obtenus à titre gracieux, mais ils sont dispersés et demandent donc à être contrôlés, collationnés et stockés. Les besoins d'effectuer des recherches et des études des ressources, ainsi que d'analyser et surveiller les potentialités de la terre a été mentionné (voir notamment SECTION C, conclusions relatives à l'Organisation).

Des services régionaux d'information sur l'environnement et une banque de données seraient utiles au gouvernement des Samoa Américaines, notamment en ce qui concerne les raz de marée, les prises de poissons dans la région, la pollution marine et les techniques tropicales. Il est également nécessaire de consigner par écrit les connaissances traditionnelles sur l'écologie agricole samoane.

47 Il est recommandé que le Programme Régional Océanien de l'Environnement envisage l'inclusion du recyclage des ressources, du transport des toxines par air et en mer, du contrôle administratif des normes sur les produits toxiques et la nouvelle pollution terrestre dans son programme d'action.

---

ANNEXE

(a)

Nous remercions le Service de l'Environnement du Gouvernement des Samoa Américaines, qui nous a permis d'obtenir certains entretiens et a facilité l'exécution de notre travail.

Nous remercions également:

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| M. Palauni Tuiasosopo              | Assistant auprès du Gouverneur   |
| M. Pati Faiiai                     | Assistant auprès du Gouverneur, et responsable de l'Environnement.                           |
| Mme Mary Busby                     | Coordinateur du Programme de l'Environnement. Membre inestimable de notre équipe locale.     |
| M. Togipa Tausaga                  | Inspecteur de la Commission de la Qualité de l'Environnement; membre de notre équipe locale. |
| Nous avons eu des entretiens avec: |  |
| M. William Buzby                   | Directeur du Ministère des Travaux Publics, Division Génie Civil.                            |
| M. Ma'atifa Eleasaro               | Responsable de la Salubrité de l'Eau Potable.  |
| Mme M. Eleasaro                    | Informière diplômée.   |
| M. le Ministre A.U. Fuimaono       | Ministère des Affaires Intérieures   |
| M. Peter Galei                     | Directeur Adjoint, Direction de la Planification et du Développement Economiques.            |
| M. Matt Le'i                       | Directeur Suppléant à la Direction de l'Energie.   |
| Mme Matilda Lolotai                | Assistante Administrative, Office du Tourisme.   |
| M. William Keener                  | Assistant Technique à la Direction de l'Energie.   |
| Mme Charlotte Mauldin              | Coordinateur du Développement Economique, Bureau du Gouverneur.                              |
| M. Fred Pele                       | Directeur du Service Bâtiment au Ministère des Travaux Publics.                              |
| M. Joseph Pereira                  | Directeur à la Direction de la Planification et du Développement Economiques.                |
| M. Edwin Remund                    | Directeur, Ministère des Travaux Publics.  |
| M. Lyle Richmond                   | Assistant Exécutif du Gouverneur.  |

ANNEXE

(b)

|                        |  |
|------------------------|--|
| M. Rob Schaffer        | Directeur à la Direction de l'Information, des Parcs et des Loisirs. |
| M. Henry S. Sesepasara | Directeur à la Direction des Ressources Maritimes.                   |
| Dr. Nofo Siliga        | Directeur au Ministère de la Santé Publique                          |
| M. Paul Stevenson      | Service de l'Aménagement des Institutions, Ministère de l'Education. |
| M. M. E. Stockwell     | Directeur, Société Star Kist, Conserverie.                           |
| M. Pemerika Tauiliili  | Directeur au Ministère de l'Agriculture.                             |
| M. Taufuiava Vaivai    | Contrôleur au Laboratoire de l'Eau.                                  |

---